

Projets d'accès à l'Eau Potable et à l'Assainissement dans la région Atsimo Andrefana, Madagascar

RAPPORT SEMESTRIEL – JUIN 2019



A gauche : Le nouveau système d'AEP entre en service pour la Journée Mondiale du Lavage des Mains avec du Savon à Ankililoaka.

A droite : Le délégataire du réseau d'Ankililoaka et un technicien s'activent pour terminer les installations.

Une coopération décentralisée du SEDIF appuyé par l'AESN

Préface

Le présent rapport résume les activités réalisées dans le cadre de la coopération décentralisée entre le SEDIF et les communes d'Ankililoaka, Ambahikily, Manombo, Soalary Sud, Anakao et Ankazoabo, avec le soutien technique et managérial d'Experts-Solidaires, la maîtrise d'ouvrage déléguée de la Direction Régionale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène d'Atsimo Andrefana et le soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN). L'objectif général est l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans la région, que ce soit à travers la réalisation ou la réhabilitation d'infrastructures ou via l'appui aux acteurs locaux pour la structuration du secteur et la professionnalisation des services.

Ce rapport inclut par ailleurs les activités en lien avec le soutien d'Experts-Solidaires à l'ONG française HAMAP pour leurs projets d'AEP à Tanandava Station et Ambohimahavelona.

Synthèse des activités du projet

Aujourd'hui, suite aux projets financés par le SEDIF avec l'appui de l'AESN et le suivi d'Experts-Solidaires depuis 2014 au niveau de la DREAH AA, les réseaux de Saint-Augustin, d'Ambahikily, d'Ankililoaka, et de Manombo Sud sont en fonctionnement. Le réseau d'Ambohimahavelona, financé par l'ONG HAMAP et suivi par Experts-solidaires, a été mis sous contrat d'affermage également.

Le projet Ankazoabo II concerne la remise en service des réseaux de Manombo, Soalary, Anakao et Ankazoabo. Ces réseaux sont tous abandonnés depuis plus de deux ans.

Réhabilité par l'entreprise FENOSOA en fin d'année 2018, le réseau de Manombo est actuellement fonctionnel et géré par l'entreprise AINA en affermage.

Les réseaux de Soalary et d'Anakao sont en cours de réhabilitation, et respectivement réalisés par les entreprises LE METIS et ECLA EA. Après réception, quelques réserves ont été émises pour ces travaux. Les travaux sur les conduites d'aménage et la réhabilitation des réservoirs, pilotés par le projet PIC ne sont pas encore réceptionnés.

Quant au réseau d'Ankazoabo, les études effectuées ont permis d'avancer la nécessité de construire deux forages afin d'atteindre une production suffisante. Couplée avec la construction de forage, l'étude géophysique a été réalisée au mois de juin par l'entreprise CRD. Sous la supervision de l'équipe du projet avec la présence de Jean Xueref, Experts en étude Géophysique et Forage, le résultat de l'étude indique 8 points potentiellement intéressants pour l'implantation.

Dans le cadre de la gestion de service public d'eau potable, les activités suivantes ont été réalisées :

- *Le suivi technique et financier*
- *La promotion des branchements privés*
- *Le renforcement de capacité des délégataires en matière de gestion*
- *Le renforcement de capacités des autorités communales en maîtrise d'ouvrage.*

Le suivi technique et financier (STEFI) a pris de l'ampleur. Une réunion de réflexion a eu lieu à Antananarivo au mois de mai, en vue de l'élaboration d'une note visant l'institutionnalisation de ce système au niveau national. Initié et soutenu par l'UNICEF, la note est déjà au niveau du Ministère pour étude et validation. En parallèle, les activités d'appui et de conseil s'intensifient à travers les descentes sur terrain des agents. La collecte des données est régulière ; la situation des réseaux est connue ; les délégataires sont de plus en plus coopératifs. Ils ont pris conscience de l'utilité du STEFI pour leur gestion.

Concernant la promotion de branchement privés, avec la subvention, 55 branchements ont été installés pendant ce semestre dont 45 Ankililoaka, 10 à Manombo; aucun branchement pour les autres sites en cours de réhabilitation.



Figure 1- Localisation géographique des projets AEPP financé par le SEDIF en Atsimo-Andrefana

Concernant les projets assainissement, une nouvelle stratégie a été mise en place sur les sites d'Ambahikily et Ankililoaka avec le recrutement de jeunes consultants en marketing social. Ils agissent sur le terrain avec des maçons locaux pour la vente et la construction de latrines. Depuis le début des activités, en mai Dernier, Latrines ont été réalisées.

Les projets visent aussi à valoriser et à appuyer le développement des acteurs locaux. Cette année, Experts-solidaires a participé à la Journée Mondiale du Lavage des Mains avec du Savons et à la journée mondiale de l'eau au côté des autres partenaires de la DREAH AA. L'ONG et la DREEH Atsimo Andrefana sont intervenus aux assises de la coopération décentralisée à Fianarantsoa sur le rôle des communes dans la passation de marchés. En parallèle, quatre réunions Maires/Délégués ont été organisées et une formation a commencé sur les méthodes de gestions avec le bureau d'étude Lysa. Les maires des communes possédant des réseaux en affermage sont renforcés sur leurs capacités en tant que maîtres d'ouvrage.

Tableau d'avancement des activités principales

Activités	Réalisé	Avancement
Réhabilitation d'Ankazoabo	APD réalisé, contrat de forage signé, études géophysiques réalisés, démarrage forages en cours	40%
Réhabilitation de Manombo	Réseau réhabilité, gestionnaire installé, mise en service effectuée (Reste à faire, l'extension sur partie Sud)	80%
Réhabilitation des réseaux d'Anakao et Soalary	Réhabilitation de la production d'eau terminée, réseau en fin de réhabilitation	80%
Compteurs	55 compteurs sur 600 installés	10%
STEFI	STEFI en activité, institutionnalisation en cours au niveau du Ministère, décaissement des délégués effectif seulement à 17,5%	33%
Renforcement des capacités	Réunion trimestrielle Délégués – Maires. Formation MOC des maires effectuées, Appui entrepreneurs en cours par Lysa	33%
Assainissement	862 sur 1000 latrines	86,2%

Acronymes

ACF : Action Contre la Faim

ADRA : Agence adventiste du développement et de l'aide humanitaire

AEPP : Adduction d'Eau Potable par Pompage

BE : Bureau d'Etude

BF : Bornes Fontaines

BP : Branchements Privés

CAO : Commission d'Appel d'Offre

CPGU : Cellule de Prévention et de Gestion des Urgences

DAO : Dossier d'Appel d'Offre

DREAH AA : Direction Régionale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène Atsimo Andrefana

MEAH : Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'hygiène

MEEH : Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Hydrocarbures

PSEAU : Projet Solidarité Eau

PTF : Partenaires Technique et Financier

STEFI : Suivi Technique et Financier

UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'enfance

1 Sommaire

Préface	2
Synthèses des activités.....	2
Acronymes.....	4
1 Contexte de l'intervention.....	8
1.1 Etat de l'accès à l'eau et à l'assainissement en Atsimo Andrefana.....	8
1.1.1 L'accès en chiffre	8
1.1.2 Stratégie sectorielle	8
1.1.3 Gestion et suivi.....	8
1.2 Cadre d'intervention.....	8
1.3 Objectifs	9
1.4 Méthodologie.....	9
1.5 Activités principales	9
1.6 Chronologie des activités	9
2 Volet eau.....	11
2.1 Ambahikily.....	22
2.1.1 Un service fonctionnel.....	22
2.1.2 Gestion en affermage.....	22
2.1.3 Dissensions sur la qualité de l'eau distribuée.....	22
2.1.4 Promotion des branchements privés	22
2.1.5 Réaction face à une urgence sanitaire.....	22
2.2 Tanandava Station	24
2.2.1 Travaux de forage.....	26
2.2.2 Travaux de réhabilitation et construction d'un nouveau réservoir	26
2.2.3 Installation d'un système de pompage solaire	27
2.2.4 Sélection d'un délégué	28
2.3 Ankazoabo.....	11
2.3.1 Etude préalable des sources disponibles.....	11
2.3.2 Recrutement d'une entreprise pour réaliser deux nouveaux forages.....	12
2.3.3 Participation de la commune	12
2.3.4 Communication sur le projet	12
2.4 Ankililoaka	19
2.4.1 Réception des travaux.....	19
2.4.2 Système d'exhaure Solaire	19
2.4.3 Gestion par affermage et mise en service.....	19
2.4.4 Présence de silts dans le forage LANOE.....	20
2.5 Manombo.....	13
2.5.1 Contexte.....	13
2.5.2 Réactivation du forage.....	13

2.5.3	Réhabilitation des infrastructures	13
2.5.4	Mise en affermage	14
2.5.5	Projet d'extension sur la partie sud.....	14
2.6	Ambohimahavelona.....	28
2.7	Saint-Augustin.....	24
2.7.1	Rappels sur l'historique du réseau.....	24
2.7.2	Dégradation des ouvrages et du service	24
2.7.3	Résiliation du contrat d'affermage	25
2.8	Soalary Sud et Anakao	15
2.8.1	Convention de collaboration avec le PIC	15
2.8.2	Etudes techniques préalables	15
2.8.3	Gestion.....	16
2.8.4	Réseau de distribution	16
2.8.5	Système d'exhaure solaire.....	18
2.9	Appui aux acteurs locaux pour la structuration du service.....	29
2.9.1	Structuration du STEFI.....	29
2.9.2	Renforcement des capacités communales en terme de maîtrise d'ouvrage.....	31
2.9.3	Réunions trimestrielles Maires-Délégués-DREAH AA	32
2.9.4	Appui à la gestion.....	33
2.9.5	Appui technique.....	34
3	Volet Assainissement	35
3.1	Objectifs	35
3.2	Méthodologie.....	35
3.3	Résultats	36
4	Activités transversales	37
4.1	Journée Mondiale du Lavage des Mains avec du Savon et Journée mondiale des Toilettes à Ankililoaka	37
4.2	Participation aux assises de la coopération décentralisée.....	37
4.3	Visite d'échange avec les acteurs du grand Lyon.....	37
4.4	Atelier Ran'Eau sur les besoins des acteurs du Grand Sud.....	37
4.5	Célébration de la Journée Mondiale de l'Eau 2019.....	37
5	Conclusion.....	Erreur ! Signet non défini.

Figure 1- Localisation géographique des projets AEPP financé par le SEDIF en Atsimo-Andrefana	3
Figure 2 - Photographie d'une maison inondée en Février à Ambahikily.....	23
Figure 3 - Localisation des forages et zones identifiées pour l'étude géophysique	11
Figure 4 - Coupure du service à Ankililoaka à cause des problèmes d'ensablement du forage	
LANOE	20
Figure 5 - Consommation spécifique moyenne à Ankililoaka (L/Pers/Jour).....	21
Figure 6 - Rendement du réseau de Saint-Augustin en 2018 (les données de janvier à juin ne sont pas disponibles).....	24
Figure 7 - Eau vendu en m3/jour à Saint Augustin deuxième semestre 2018	25
Figure 8 - Caractéristique du forage d'Anakao	15
Figure 9 - Caractéristique du forage de Soalary	15
Figure 10 - Soufflage du forage d'Anakao, Août 2018.....	16
Figure 11 - Localisation des points de distribution à Soalary	17
Figure 12 - Localisation des points de distribution à Anakao.....	17
Figure 13 - Défaillances Technique des réseaux d'AEP en Atsimo-Andrefana mai 2019.....	30
Figure 14 - Défaillances administratives, organisationnelles et financières mai 2019	30
Figure 15 - Réunion Maire/Délégué. Mr Georges de l'entreprise FENOSOA explique les enjeux liés à réception des ouvrages	34
Figure 16 – Latrine en cours de réalisation à Ambahikily. A gauche la bénéficiaire, à droite Gildas, consultant assainissement	35

1 Contexte de l'intervention

1.1 Etat de l'accès à l'eau et à l'assainissement en Atsimo Andrefana

1.1.1 L'accès en chiffre

D'après l'étude MICS (Multiple Indicator Cluster Survey) menée par l'INSTAT en 2018 et parue en Juillet 2019, en Atsimo Andrefana, seuls 29% de la population aurait accès à de l'eau de boisson, 1% à un dispositif d'assainissement et 14% à une hygiène de base selon les critères de l'ODD 1.4.1¹.

1.1.2 Stratégie sectorielle

En Novembre 2018 a eu lieu la concertation Nationale pour le Plan Sectoriel Eau Assainissement et Hygiène. Elle s'organisait autour de trois thématiques : Gestion de la ressource, accès à l'eau et assainissement. Les participants (PTF, Entreprises locales) étaient répartis selon quatre échelles : commune, district, région, pays. Aucun retour n'a encore été fait sur cette initiative.

Le Code de l'eau est également en cours de réécriture depuis plusieurs années. Aux assises de la coopération décentralisée, beaucoup demandaient quels pouvoirs avaient aujourd'hui les directions régionales.

Suite à l'élection d'un nouveau président, Andry Rajoelina, en décembre 2018, un nouveau ministre a été mis en place. Le ministère de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène a de nouveau été fusionné avec le ministère de l'énergie et des hydrocarbures pour former le ministère de l'énergie, de l'eau et de l'hygiène. De nouveaux objectifs ont été fixés pour la région pour 2019 :

- 11 164 nouvelles latrines construites
- 60 285 nouvelles personnes vivant dans des villages ODF
- 38,71% pour le taux de desserte en eau potable

Cependant, malgré les revendications de la DREEH, le personnel n'a pas été renforcé. Le directeur régional, Mr Tahirisoa RANAIVOSON a été remplacé par Mr Paul JULSON, anciennement chef de service hydraulique.

1.1.3 Gestion et suivi

Un atelier a été organisé par l'ONG Ran'Eau à Tuléar en Mai 2019. Il portait sur les enjeux de l'accès à l'eau dans le grand Sud. Les directeurs des DREEH d'Anosy, d'Androy et d'Atsimo Andrefana étaient présents, ainsi qu'un grand nombre de partenaires et d'entreprises locales. Les discussions ont porté sur la disponibilité de la ressource sous-terrainne, les nouvelles technologies (pompes solaires, désalinisation, pipe-line, ...) mais aussi les modes de gestion. Atsimo Andrefana est l'une des régions où l'affermage se développe le plus.

Sur une initiative de l'UNICEF, une note a été présentée en Juin 2019 au ministère sur les mécanismes STEFI. Il existe seulement deux STEFI en fonctionnement à Madagascar : Un en Atsimo-Andrefana et un en Haute Masiatra, porté par le projet Eaurizon.

1.2 Cadre d'intervention

¹ Échelle d'eau potable: Les services d'eau potable de base (ODD 1.4.1) font référence à une source d'eau améliorée, avec un temps de collecte de l'eau ne dépassant pas 30 minutes pour un aller-retour, y compris le temps d'attente.

Échelle d'assainissement: Les services d'assainissement de base (ODD 1.4.1) font référence à l'utilisation d'installations sanitaires améliorées qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages. Les installations sanitaires améliorées sont celles conçues pour séparer les excréments du contact humain de manière hygiénique.

Échelle d'hygiène: Un service d'hygiène de base (ODD 1.4.1 et ODD 6.2.1) fait référence à la disponibilité d'une installation de lavage des mains sur place avec de l'eau et du savon.

Le projet Ankazoabo II, tout comme le projet Ankililoaka I a été conçu dans le cadre d'un accord de coopération décentralisée entre les communes des sites visés par les projets et le SEDIF. Il existe également des conventions liant l'ONG HAMAP et les communes de Tanandava Station et Ambohimahavelona.

Sur place, les projets se mettent en place sous maîtrise d'ouvrage communale, avec l'appui de la Direction Régionale de l'Eau, de l'Energie et Hydrocarbures d'Atsimo Andrefana (DREEH AA).

Experts Solidaires a basé une volontaire de la solidarité internationale en appui technique à la DREEH Atsimo Andrefana. Experts-Solidaires fournit également un soutien managérial et technique, grâce à son directeur (Jean-Pierre Mahé), des assistantes de projets, des experts solidaires en soutien (Aude Lazzarini, Jean Xueref, Stéphane Bronos)

L'intervention s'articule sur de la collaboration avec les autorités locales dans le respect du cadre réglementaire malgache.

1.3 Objectifs

Les objectifs spécifiques sont :

- L'augmentation du taux d'accès à l'eau potable dans les communes visées, notamment par la promotion des BP.
- L'appui à la structuration d'un service de l'eau de qualité, notamment par la mise en place d'un suivi technique et financier des réseaux dans la région.
- L'augmentation du taux d'accès à l'assainissement, par la promotion de l'utilisation de latrines (volet AESN du projet ANK1)

1.4 Méthodologie

Les projets se développent selon plusieurs axes.

Un premier axe concerne la remise en service d'infrastructures victimes de mauvaises gestions. Pour cela, il a fallu comprendre les échecs et identifier les nouveaux besoins. L'enjeu est d'adapter les infrastructures afin qu'elles correspondent d'avantage aux modes de gestion mis en œuvre.

Un deuxième axe se concentre sur le renforcement des différents acteurs : Commune, exploitants, gérants, DREEH. Le programme de STEFI est pilote pour le MEEH.

Enfin, un axe communication et marketing social vise à améliorer l'utilisation des latrines et l'installation de BP.

1.5 Activités principales

- Réhabilitation et mise en service des réseaux d'eau de Manombo, Anakao et Soalary
- Réalisation de deux nouveaux forages, réhabilitation et mise en service du réseau d'Ankazoabo
- Construction d'un réservoir et d'un nouveau réseau d'eau pour Tanandava Station
- Réalisation de 604 latrines à Ambahikily et 400 latrines à Ankililoaka avec superstructures
- Autonomisation du dispositif de STEFI
- Appui aux délégués pour la gestion
- Formation des communes sur la maîtrise d'ouvrage

1.6 Chronologie des activités

Objectifs	Activités	Niveau de réalisation	Commentaire
Remise en service du réseau d'eau de Manombo	Réhabiliter le réseau	100%	
	Mettre en place un système d'exhaure solaire	100%	
	Recruter un délégué	100%	Début gestion le 10 avril 2019
	Partie Sud	20%	APS réalisé
Réhabilitation du réseau d'eau de Soalary	Recruter une entreprise de construction	100%	
	Réhabiliter le réseau	95%	Reste la détection de fuite et plan de masse du réseau

Réhabilitation du réseau d'eau d'Anakao	Recruter une entreprise de construction	100%	
	Réhabiliter le réseau	95%	Idem Soalary
Réhabilitation du réseau d'eau d'Ankazoabo	Recruter une entreprise de forage	100%	
	Faire une étude géophysique	50%	En attente de rapport
	Recruter une entreprise de construction	10%	Appel Offre prêt à lancer (DAO déjà disponible)
	Construction de forage	0%	En attente de validation de l'étude géophysique
Promotion de branchements privés	Construction de 600 branchements	9,17%	45 à Ankililoaka (36 réalisé depuis janvier), 10 à Manombo
Amélioration de la durabilité de la gestion en affermage	Renforcer de la capacité technique et managériale des délégataires	100%	Avec l'appui d BE Lysa
	Former les autorités communales en maîtrise d'ouvrage	25%	2 modules sur 6 déjà effectués
Promotion de l'assainissement	Recrutement de deux consultants en marketing social, Mise au point des stratégies de communication,	100%	
	Réalisation de 862 latrines sur 1000	86%	
	Superstructures, 200 sur 1000	20%	
Réhabilitation et construction du réseau d'eau de Tanandava Station	Recruter un bureau d'étude de suivi et de contrôle des travaux	100%	Réalisé par la DREAH en 2018
	Recruter des entreprises de construction	100%	Contrat signé le 07 juin 2019
	Recruter une entreprise pour la mise en place d'un système d'exhaure solaire	100%	Contrat signé le 1/07/19
	Construire un réservoir de 50m3 Lot2	1%	Début de travaux le 16 juin 2019
	Réhabiliter et construire un réseau d'eau	1%	Début de travaux le 16 juin 2019
	Mettre en place un système d'exhaure solaire	0%	
	Recruter un délégataire	50%	Analyse des offres en cours

2 Volet eau

2.1 Ankazoabo

2.1.1 Etude préalable des sources disponibles

Au lancement du projet, l'équipe de la DREEH a d'abord procédé à un inventaire détaillé des infrastructures existantes. En Octobre un prestataire est recruté pour récupérer les pompes dans les forages d'Ambatomainy et de la JICA en centre ville. Les pompes ne sont plus fonctionnelles et sont stockées à la DREEH. Le forage de la JICA est rempli de boues et non exploitable.

En Novembre, une étude hydrogéologique menée par Mr Randrianilaina Herimampionona, responsable RSE de la DREEH AA et Hydrogéologue, permet d'identifier deux zones intéressantes pour l'implantation d'un nouveau forage : Ankereake et Ambalamary. Le chef de district autorise l'exploitation du forage artésien de Tanandava. Les débits artésiens du forage de Tanandava et d'Ambatomainy étant très faibles, il est décidé de les nettoyer par soufflage et de procéder à des essais de pompage avant de décider de les utiliser pour l'alimentation de la ville

En décembre, le compresseur IR (30 bars de pression), don de la JICA dans les années 2000, est remis en état. En février, les équipes de la DREEH et d'Experts-solidaires procèdent au soufflage des forages de Tanandava et d'Ambatomainy. Un chauffeur du MEEH est appelé de Tananarivo pour accompagner la mission.



Figure 2 - Localisation des forages et zones identifiées pour l'étude géophysique

Après soufflage, le niveau statique du forage de Tanandava est n'est pas revenu à son altitude d'origine. Le forage n'a jusqu'à ce jour pas retrouvé son débit artésien. Etant donné la distance au réservoir (6km), le diamètre de 4'' rend difficile l'installation d'une pompe puissante et que les chances d'obtenir un débit d'exploitation suffisant étaient très faibles, il n'y a pas eu d'essais de pompage.

Les équipes ont réalisé des essais de pompage sur le forage d'Ambatomainy. Les informations collectées auprès des techniciens du projet PAEAR laissaient à penser que le débit d'exploitation ne dépasserait pas les 7m³/h. Les essais de pompage par palier n'ont pas été convainquant et il n'y a pas eu d'essai de pompage longue durée. Afin de couvrir la demande en eau, il a donc été décidé de réaliser deux nouveaux forages plus profonds.

2.1.2 Recrutement d'une entreprise pour réaliser deux nouveaux forages

L'entreprise CRD (Classic Real Drill), basée à proximité de Tananarive, a été recrutée par voie d'appel d'offre pour réaliser l'étude géophysique et deux forages positifs d'un débit minimal de 15m³/h.

L'étude géophysique s'est déroulée du 8 au 13 Juin sur les zones d'Ambalamary, Ankerereake. Le site de Tsaramandroso, à proximité du réservoir a également été étudié. Le maire de la commune, Mr Daudet, était présent pour informer les fokontany concernés sur l'étude et demander la coopération de la population.

Une réunion entre les parties devra permettre de décider de deux points d'implantations. La proximité avec un village est essentielle pour garantir la sécurité des infrastructures d'exhaure. L'experts Jean Xueref a supervisé l'étude et participe à l'analyse des résultats.

Les travaux de forage s'étaleront sur un délai de deux mois à partir d'Août 2019.

➤ *Ref Contrat : 70/2019-CR/ANK du 16/05/2019*
Titulaire : Entreprise CRD

2.1.3 Participation de la commune

Dans le cadre des projets de coopération décentralisée, le SEDIF demande aux communes bénéficiaires de participer financièrement ou en nature aux travaux à la hauteur de 5% du montant global. Lors de l'initiation du projet, Mr Daudet, maire d'Ankazoabo s'est engagé à réserver 25 millions d'Ariary pour réhabiliter le réseau d'AEP. Un dossier a été déposé au FDL (Fond de Développement Local) pour l'obtention du budget. Or, il a été refusé au niveau de la région pour erreur d'inscription. Le comité du district dirigé par le député a alors choisi d'acheter des motos pour les 9 maires du district avec le budget. La commune a envoyé une lettre de demande de financement au ministère de l'eau au mois de Mai 2018 qui est toujours sans réponse.

En septembre 2018, le conseil communal a réitéré via un document écrit et signé son engagement à prendre en charge une partie des constructions pour un montant de 25 millions d'Ariary. Suite à une rencontre en Mai 2019, le chef de district a proposé d'appuyer la commune dans sa recherche de fonds. Cependant, depuis les élections présidentielles, le budget 2019 alloué aux communes n'a toujours pas été débloqué.

2.1.4 Communication sur le projet

Les dégradations sur le réseau du PAEAR ont été très importantes. Lors de sa mise en fonctionnement, les transporteurs d'eau dont le commerce était perturbés par le réseau d'AEP, auraient cassé les robinets à plusieurs reprises. Depuis, plusieurs conduites ont été volées, le bâtiment d'exploitation a été pillé.

Pour anticiper les enjeux sécuritaires, un agent de la commune a été engagé par le projet. Il est chargé de communiquer sur les travaux et le choix de gestion et de sensibiliser sur l'importance de l'eau potable et de l'assainissement. Il rapporte mensuellement ses activités ainsi que l'opinion publique sur le projet et le futur service. La stratégie de communication est évaluée et redéfinie trimestriellement.

➤ *Ref Contrat : Contrat de consultance relatif à la campagne de communication dur le projet d'AEP de la ville d'Ankazoabo.*
Titulaire : Mr Jean Pierrot RABEARINOSY CIN 505 011 007 720
Client : DREEH AA
Signé le : 12/06/19 à Tuléar

2.2 Manombo

2.2.1 Contexte

Le système d'alimentation de Manombo est actuellement fonctionnel suite à la réhabilitation du réseau et la mise en affermage de la gestion. Une convention de partenariat a été signée entre Le Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF), et la commune de Manombo Sud représenté par son Maire Monsieur TSARASE Bien Aimé. La convention portait sur la définition des conditions de mise en œuvre et les modalités de collaboration. Elle a pour objectif la réhabilitation et la mise en fonctionnement du réseau d'adduction d'eau potable de Manombo sud.



Photo 1 : Plan du réseau de Manombo

La Réhabilitation du réseau (Description technique en annexe 1) a été divisée en trois grandes parties :

- La réactivation du forage
- La réhabilitation des infrastructures
- L'installation d'un système d'exhaure solaire.

2.2.2 Réactivation du forage

La réactivation de forage a été réalisée par l'entreprise ECLA EA, assisté par l'équipe de Direction. Elle consistait à vérifier l'état du forage, faire le soufflage du forage et l'essai de débit. Réalisé le 17 août 2018, le résultat de l'intervention a montré que le forage est en très bonne état ; l'eau est propre.

Tableau 1 : Résultat de la réactivation de forage

Coordonné du forage	Débit (m3/h)	Niveau dynamique (m)	Conductivité (µs/cm)	Observations
X : 22°57'04.315''S Y : 043°28'32.915''E Z : 16m	9.5	5.4	693	PT : 24,32m, Eau clair, sans odeur

2.2.3 Réhabilitation des infrastructures

Deux appels d'offre ouverts ont été lancés :

- Appel d'Offre Ouvert N°03/08/CR/MBO du 07 Septembre 2018, portant « Travaux de Réhabilitation du Système d'Alimentation en Eau Potable de MANOMBO, Commune Rurale de Manombo, District de Toliara II, Région ATSIMO ANDREFANA ».
- Appel d'Offre Ouvert N° 04/018/CR/MBO du 07 septembre 2018 fourniture et l'installation d'un système de pompage solaire pour le réseau d'AEP dans le Chef-lieu de la Commune rurale de Manombo, District de Toliara II, Région Atsimo Andrefana

A l'issue de processus de la passation de ces marchés, l'entreprise FENOSOA a été choisi pour effectuer les travaux de réhabilitation (contrat N° 03-018/CR/MBO du 17 octobre 2018) et la société SqVision pour l'installation du système d'exhaure solaire (contrat N°01/018/CR/MBO 2018).

Afin d'assurer la bonne exécution des travaux, la surveillance et le contrôle des travaux ont été confié à l'entreprise ECLA EA

2.2.4 Mise en affermage

En ce qui concerne la gestion, l'entreprise AINA a été choisie à l'issue d'un appel d'offre restreint lancé le 31 décembre 2018 par la Commune Rurale de Manombo. L'appel d'offre portait sur le recrutement d'un DÉLÉGATAIRE pour la Gestion et l'Exploitation du Système d'Alimentation en Eau Potable de MANOMBO SUD. L'entreprise AINA a devancé l'entreprise CAP MAD sur la proposition technique et sur la cohérence de la projection financière. Avec le Délégué (Entreprise AINA), un nouveau kiosque a été construit au niveau du marché et les sept bornes fontaines sont clôturées.

La gestion du service a commencé le 16 avril 2019. Environ 36% de la population² utilise déjà l'eau du réseau pour une consommation journalière de 5,5 m³. L'eau y est vendu à 2500 Ariary le mètre cube au niveau de branchement privé, 2200 Ariary au niveau des bornes fontaines (50 Ariary le bidon jaune de 20 plein) et 2000 Ariary au niveau de branchement des établissements publics (Centre de santé de base, Etablissement scolaire). 10 ménages ont déjà leur propre branchement.

Par ailleurs, le réseau de Manombo a été visité par le Directeur de Cabinet du Ministre et du Préfet de Toliara lors de l'inauguration du système électrique de la Commune le 15 mai 2019. C'est une occasion pour la Direction chargée de l'eau pour expliquer aux autorités le fonctionnement du service d'alimentation en eau potable de Manombo.



Photo 2 : Le Directeur Chargé de l'eau explique le fonctionnement du réseau au niveau du forage

2.2.5 Projet d'extension sur la partie sud

Le fleuve Manombo traverse la commune et la sépare en deux pendant la saison des pluies. Il a été envisagé d'équiper la partie sud de la commune avec un petit réseau indépendant.

L'entreprise ECLA EA a été recrutée le 18 Février pour réaliser un APS pour la construction de ce petit réseau.

L'APS a été validée par la DREEH au mois de Mars. Cela pourra faire partie d'un prochain projet.

➤ Référence contrat : ES-ECLA/01/2019 du 18 Février 2019

² Population totale=5000

2.3 Soalary Sud et Anakao

2.3.1 Convention de collaboration avec le PIC

Le projet PIC (Pole intégré de Croissance) travaille sur le développement du tourisme à Anakao. Dans ce cadre, ils souhaitent s'investir dans la remise en service du service d'eau potable.

Suite à de nombreux échanges, il a été décidé de répartir les activités : Experts-solidaires et en charge du réseau de distribution tandis que le PIC est responsable de la partie production et adduction jusqu'aux villages.

- *Référence : Convention de collaboration relative a la réhabilitation et la mise en service du système d'adduction d'eau potable d' Anakao et de Soalary district de Tuléar ii, region Atsimo-Andrefana entre le MEEH, la commune rurale de Soalary, la commune rurale d'Anakao, le PIC et Experts-Solidaires datée du 24 septembre 2018.*

2.3.2 Etudes techniques préalables

Les premières études techniques ont été réalisées par les agents de la DREEH et Experts-solidaires. Le compresseur Atlas Copco de la DREEH basé à Ampanihy a été déplacé sur site pour le soufflage des deux forages du 8 au 13 Août. Une deuxième mission a été programmée pour terminer les essais de pompage par palier et longue durée.

Forage d'Anakao	
Coordonnées géographiques	23°40'15.464'' S / 043°23'11.442'' E
Altitude	28 m
Niveau statique avant soufflage	19.78 m
Profondeur	39.75 m
Position de la pompe	36.40 m
Lame d'eau	19.97 m
Conductivité avant soufflage	3010µs/cm
Conductivité après soufflage	2900µs/cm

Figure 3 - Caractéristique du forage d'Anakao

Forage de Soalary	
Coordonnées géographiques	23°40'14.614S / 043°43'08.615'' E
Altitude	24 m
Niveau statique avant soufflage	19.18 m
Profondeur	33,18 m
Lame d'eau	14 m
Conductivité avant soufflage	2770µs/cm
Conductivité après soufflage	2800 µs/cm

Figure 4 - Caractéristique du forage de Soalary

Les mesures effectuées (conductivité, TDS, salinité) ont confirmé que ces deux forages étaient toujours exploitables. Le forage d'Anakao est exploitable au moins jusqu'à 10m³/h. Le forage de Soalary est exploitable au moins jusqu'à 20m³.



Figure 5 - Soufflage du forage d'Anakao, Août 2018

Au cours de cette même mission, un inventaire complet des infrastructures a été effectué. Ces informations ont permis de définir le cahier des charges technique et d'estimer le coût des travaux de réhabilitation. En septembre, ces travaux ont été présentés aux agents du PIC dans l'objectif de répartir les activités entre les partenaires.

Le point fort de la mission a surtout été le renforcement de capacité des personnels de la direction :

- Utilisation du compresseur
- Manipulation de pompes
- Compréhension des paramètres à vérifier (débit, conductivité,...)
- Logistique
- Organisation rapide : Il a fallu moins d'une semaine pour organiser la mission.
- Fiabilité des données collectées.

2.3.3 Gestion

Mr George, directeur de l'entreprise FENOSOA, a vu son contrat de délégation pour la gestion d'Anakao et Soalary prolongé de deux ans. Il assure le suivi des travaux de réhabilitation. Le montant du suivi a été estimé à 7 260 000 Ar. Ce montant est à sa charge et fait partie de son investissement pour la réhabilitation en tant qu'exploitant.

- *Référence contrat : n°215-14/MIN.EAU/SG/DG/DRAA du 15.12.2014, relatif à la gestion et exploitation du système d'alimentation en eau potable de l'Anakao, Commune Rurale Anakao, District de Tuléar II, Région Atsimo Andrefana,*
- *Référence contrat : n°213-14/MIN.EAU/SG/DG/DRAA du 15.12.2014, relatif à la gestion et exploitation du système d'alimentation en eau potable de Soalary Sud, Commune Rurale Soalary Sud, District de Tuléar II, Région Atsimo Andrefana,*

2.3.4 Réseau de distribution

Les points de distribution ont été choisis en accord avec les données de consommation de l'ancien exploitant et la commune. A Soalary, 6 bornes fontaines ont été réhabilitées, trois Kiosques ont été construits. A Anakao, deux kiosques ont été construits, 7 bornes fontaines ont été réhabilitées et 1 borne fontaine a été construite sur la place du marché. Les anciennes bornes fontaines du projet PAEAR non réhabilitées pourront être transformées en branchement sociaux ou privés par le délégataire. Les nouveaux branchements privés seront subventionnés et Experts-solidaires appuiera les actions de marketing social pour le lancement du réseau.



Figure 6 - Localisation des points de distribution à Soalary

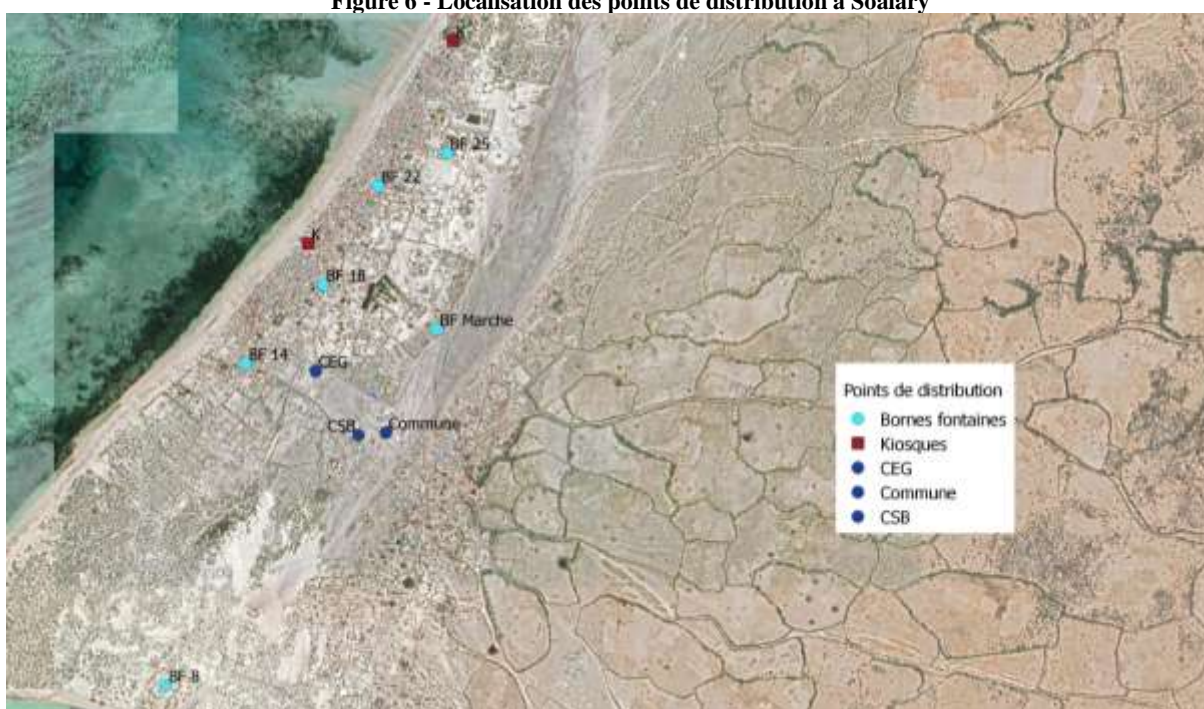


Figure 7 - Localisation des points de distribution à Anakao

Deux entreprises ont été recrutées par appel d'offre, ECLA EA et LE METIS, respectivement pour les travaux à Anakao et Soalary.

Leurs mission étaient de :

- Réhabiliter les conduites secondaires entre les compteurs d'entrée de village et les points de distribution, y compris la mise en place des vannes de sectionnement et des ventouses et surtout la détection et la réparation des fuites.
- Construire et/ou réhabiliter - avec les équipements nécessaires (compteurs et accessoires) – les kiosques et bornes fontaines.

Les constructions et réhabilitation des points d'eau sont terminées mais la détection de fuite n'a pas encore pu être réalisée par manque d'eau. Les travaux sur la conduite d'amenée, sous la responsabilité de l'entreprise Momaly Felicia, ont trois mois de retard. L'eau n'atteint pas encore les villages.

Ainsi, ECLA EA et LE METIS vont être payé sur la base de leur avancement actuel (82% à Soalary et 85% à Anakao) en attendant que la réception puisse être prononcée.

- *Référence contrat : N° 08/19/CR/SOAL-SUD du 4/03/19 portant sur la réalisation des travaux de réhabilitation d'un système d'adduction d'eau potable dans le chef lieu de la Commune Rurale de SOALARY, District de Tuléar II, Région Atsimo Andrefana*

- *Référence contrat : N°09/19/CR/SOAL-SUD du 5/03/19 portant sur la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du système d'alimentation en eau potable de la commune rurale de Soalary Sud, district de Tuléar II, Région Atsimo Andrefana.*
- *Référence contrat : N°*

2.3.5 Système d'exhaure solaire

Le PIC a recruté l'entreprise SQ-VISION par appel d'offre pour fournir et installer le système d'exhaure solaire.

Les deux forages sont équipés avec des pompes Lorentz PS 4000 pouvant produire jusqu'à 54m³/jour. Une pompe plus productive avait été souhaitée pour Anakao mais le diamètre interne du forage (6") était trop petit.

2.4 Ankililoaka

2.4.1 Réception des travaux

Les travaux de réhabilitation ont été réceptionnés provisoirement le 27/09/2018 sans réserve. La qualité des réalisations, notamment du réservoir ont été appréciés.

Le linéaire de conduite prévu dans le contrat était surestimé. Les conduites et accessoires fournis mais non installés ont été payés par le projet et transmis au délégataire pour les futures extensions du réseau.

Le contrat stipulait une prestation de 75 jours, or les travaux ont finalement durés 159 jours. 5% du montant total ont été retirés du paiement de l'entreprise ERCO comme pénalité de retard. Le contrat du maître d'œuvre a été rallongé par avenant.

Le réseau comporte :

- Un réservoir circulaire de 15m et de volume 70m³.
 - Un réseau de distribution de 6180m qui dessert 16 800 bénéficiaires
 - 7 kiosques
 - 38 BP étaient installés au mois de Mai mais les commandes dépassent 70.
- *Ref Contrat : N° 03-17/COMM/ANK du 07/12/2017 portant sur la réalisation des travaux de construction du système d'adduction d'eau potable dans le chef lieu de la commune rurale d'Ankililoaka, District de Tuléar, Région Atsimo Andrefana Titulaire : Entreprise ERCO*
 - *Ref Contrat : N°...-18/COMM/ANK et avenant portant sur la Maîtrise d'œuvre pour la construction du système d'AEP du chef lieu de la commune rurale d'Ankililoaka, district de Tuléar, Région Atsimo Andrefana. Titulaire : Entreprise ECLA EA*
 - *Ref : PV de réception provisoire du 27 septembre 2019*

2.4.2 Système d'exhaure Solaire

L'entreprise Madagreen Power, basée à Tuléar, a été recrutée le 4 juillet 2018 par appel d'offre pour fournir et installer le système d'exhaure solaire. Il s'agit d'une pompe Grundfoss SP 14-15 série P32823 ; avec un onduleur de pompage ABB 4X400V de 4kW.

L'installation a pris du retard. L'entreprise n'arrivait pas à faire fonctionner le système de manière optimale. Les délais d'exécution étant largement dépassés, Madagreen Power a été mis en demeure le 23/10/2018. La réception n'a été prononcée que le 15 Janvier 2019 après la commande et la livraison d'une nouvelle pompe. Le nombre de panneaux (SUNERGY de 370 Wp) d'abord de 20, a été monté à 26 avant de garantir une tension et une intensité suffisante au fonctionnement de la pompe.

Le délégataire, ECLA EA a acheté la pompe en leasing, le paiement est échelonné sur 8 mois. Les panneaux solaires, onduleur, accessoires et installation ont été pris en charge par le projet.

Aujourd'hui, le système produit jusqu'à 82m³/jour.

- *Ref Contrat : ES-DREAH/SM 003 du 4/07/18 portant sur la fourniture et l'installation d'un système de pompage solaire du système d'AEP d'Ankililoaka Titulaire : L'entreprise Madagreen Power*
- *Réf : PV de réception du 15/01/19*

2.4.3 Gestion par affermage et mise en service

Suite à recrutement par appel d'offre, c'est l'entreprise ECLA EA qui a obtenu le contrat d'affermage. Le directeur d'ECLA EA, ancien agent STEFI, était également responsable du suivi des travaux de construction. Le réseau a été mis en service le 21 Novembre.

L'ancienne gérante du réseau d'AEP de Fotadrevo a été recrutée pour piloter la gestion du site. Le délégataire organise des activités de sensibilisation sur l'utilisation de l'eau potable (Tamtam entre Ankarabato et Ankililoaka).

Le rendement est supérieur à 90%. Au mois de mai, le compteur en sortie du réservoir a cessé de fonctionner. Le délégataire a essayé de le réparer mais il s'est de nouveau bloqué.

2.4.4 Présence de silts dans le forage LANOE

Le paiement total du forage effectué par l'entreprise LANOE a été finalisé le 21 Septembre 2018 après à la mise en eau du réservoir. Or suite à une alerte du gestionnaire et du maire, l'exploitation du forage a du être arrêtée le 15 Mars 2019. Le forage produisait de grandes quantités de sable très fin (environ 30g tous les 20L pompés). Le directeur de la DREEH AA, Tahirisoa Ranaivoson, a donc pris la décision sur site de retirer la pompe afin d'éviter envasement et abrasion. Le réseau a donc eu plusieurs jours de coupures en Mars et avril.

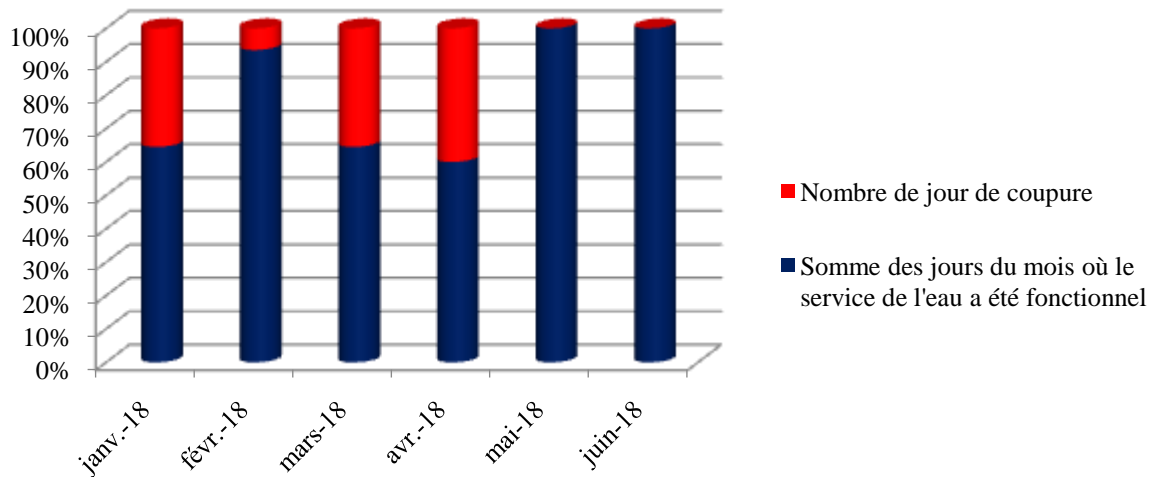


Figure 8 - Coupure du service à Ankililoaka à cause des problèmes d'ensablement du forage LANOE

L'entrepreneur de forage, Mr Jean LANOE a été contacté immédiatement. D'après lui, il s'agit d'une rupture d'un barrage hydraulique. En effet, lors de la réalisation du forage, le développement avait été très complexe. L'entrepreneur avait d'abord prévu un pompage doux et long pour éliminer les sables fin mais avait du se résoudre à procéder à un soufflage à air lift par manque de temps. Un barrage hydraulique se serait alors créée, tout le sable refoulé reviendrait aujourd'hui directement dans le forage.

Il a été envisagé de souffler le forage à l'aide du compresseur IR réhabilité, mais cela n'aurait fait que reporter le problème vers une nouvelle échéance. L'entreprise LANOE ayant d'autres projets dans la région, ils ont proposé de nettoyer le forage par soupapage puis d'effectuer des essais par pompage pour vérifier que les volumes de sables diminuent progressivement. Nous attendons toujours l'intervention.

En attendant, l'exploitant a déplacé la pompe sur le forage réalisé par l'entreprise CRD. Ce forage n'avait pas été réceptionné car l'équipement a été tordu au moment de la pause. La pompe ne peut pas être descendue sous les 32m alors que le rabattement descend au-delà. Heureusement, le système d'exhaure est équipée d'une sonde manque d'eau, il est donc possible de pomper jusqu'à 50m³/jour en garantissant la sécurité du matériel. Cela n'est qu'une solution provisoire. Le forage de CRD n'a pas été développé, l'eau est légèrement turbide. A cause de la mauvaise qualité, la consommation de l'eau du réseau a diminué.

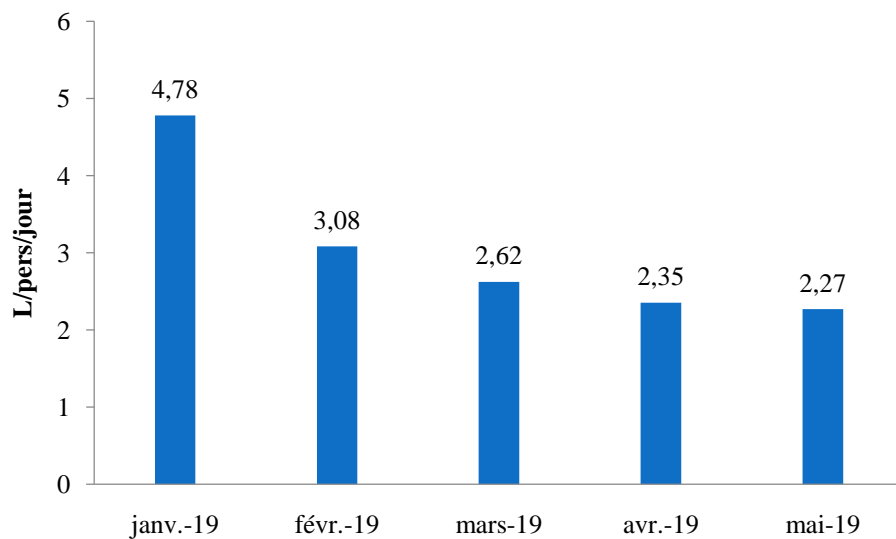


Figure 9 - Consommation spécifique moyenne à Ankililoaka (L/Pers/Jour)

2.5 Ambahikily

2.5.1 Un service fonctionnel

Mis en service en octobre 2016, le réseau d'alimentation en eau potable d'Ambahikily est encore en très bon état. La gestion de service par le Délégué CAP MAD est disponible 7J/7J et 24H/24H. Les huit kiosques disponibles sont toujours ouverts sauf en cas d'absence exceptionnelle du fontainier. La population d'Ambahikily consomme en moyenne 45 m³ par jour. La population desservie est estimée à 3900 habitants, équivalent à un taux d'accès au service de 39%. Ce bas taux d'accès est expliqué par l'utilisation de l'eau des puits par la majeure partie de la population. De plus, l'eau du réseau est en général utilisée pour la boisson et la cuisson ; pour les autres usages, les habitants utilisent l'eau des puits ou vont directement au niveau des canaux d'irrigation. D'après le rapport STEFI, la faible utilisation de l'eau du réseau n'est pas fortement liée au prix de l'eau. Le prix actuel de 2500 Ariary le m³ est jugé accessible pour la population d'Ambahikily.

2.5.2 Gestion en affermage

En matière de gestion financière, le délégataire a pu dégager de bénéfice qui lui permet d'assurer l'entretien du réseau et toutes les charges de fonctionnement. Par contre, le paiement de taxe communale de 2% du chiffre d'affaire et la redevance pour le fond de renouvellement et d'extension équivalent à 3% du chiffre d'affaire n'est pas régulier. Quant à la redevance de 5% du STEFI, aucun paiement n'est encore réalisé.

Aucun problème majeur n'a été observé sur les infrastructures. D'après le rapport STEFI et les données fournies par le Délégué, le réseau d'Ambahikily a un rendement moyen de 77% (Janvier 2018-Mars 2019). Ce rendement ne reflète pas la réalité car le réseau est encore en bon état et il n'y a pas de grosse fuite déclarée.

2.5.3 Dissensions sur la qualité de l'eau distribuée

Toutefois, des soucis sont observés sur la qualité de l'eau distribuée conduisant au refus de la Direction Régionale chargée de l'eau et de la Commune rurale d'Ambahikily de prononcer la réception définitive. Les diagnostics effectués par le Délégué, l'entreprise ECLA EA et l'équipe de la Direction ont permis d'avancer la présence des particules dans le réseau. Face à cette situation, la Direction avait engagé l'entreprise ECLA EA (Contrat signé le 17 octobre 2018) pour résoudre ce problème mais cette dernière n'a pas terminé sa mission. La Direction a été contrainte de résilier le contrat et exige en même temps le remboursement de l'avance perçue par ECLA EA. Toutefois, le Délégué effectue régulièrement le purgeage du réseau.

2.5.4 Promotion des branchements privés

Rappelons qu'Ambahikily avait bénéficié d'un financement destiné à promouvoir le branchement privé (Contrat signé le 11 octobre 2016). En juin 2019, 140 branchements sur 200 prévus ont été mis en place à Ambahikily.

2.5.5 Réaction face à une urgence sanitaire

Au mois de février 2019, la ville d'Ambahikily a été touchée par une inondation suite à une forte pluie dans la région conduisant à la rupture d'une digue situant en amont. Ambahikily était sous l'eau, y compris l'endroit du forage (Niveau d'eau plus d'1 mètre). Cependant, la qualité de l'eau du réseau n'était pas affectée. Face à cette situation, une mesure d'urgence a été prise entre autres :

- la distribution d'eau gratuite au niveau des kiosques pendant sept jours (24 février au 01 mars) ; 263 m³ a été distribuée ;
- la distribution des plaquettes de chlore pour 236 ménages ;

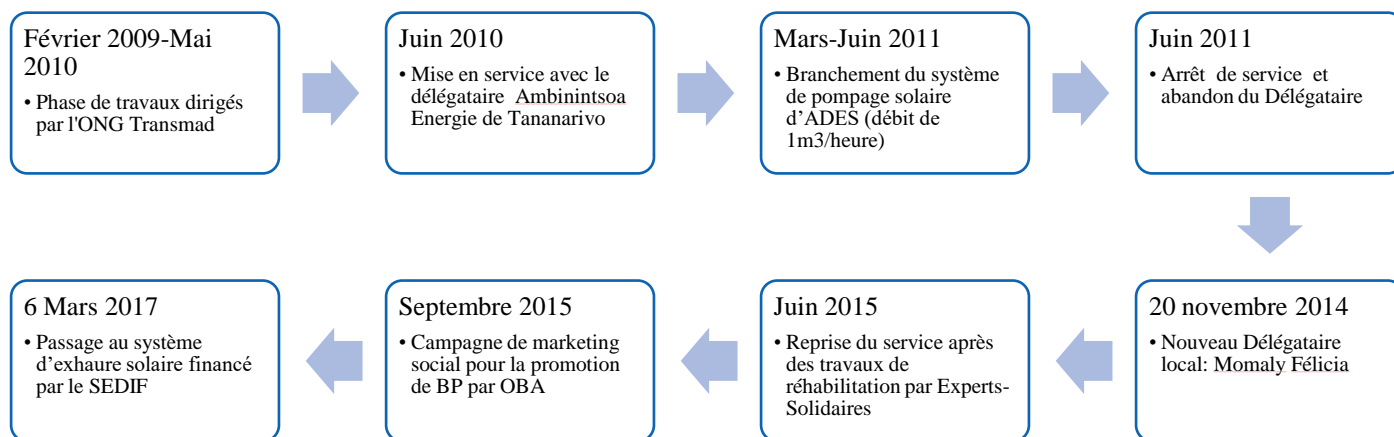
- la sensibilisation de la population sur l'utilisation exclusive de l'eau du réseau.



Figure 10 - Photographie d'une maison inondée en Février à Ambahikily

2.6 Saint-Augustin

2.6.1 Rappels sur l'historique du réseau



2.6.2 Dégradation des ouvrages et du service

Le 16/09/2018, une visite du réseau de Saint-Augustin, a permis de constater en présence de Monsieur Prospère Clement, deuxième adjoint au Maire, et de Mr le Directeur de la Direction Régionale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'hygiène Atsimo Andrefana, que :

- La continuité du service n'était pas assurée, des coupures étaient fréquemment enregistrées ;
- Les taxes communales n'avaient pas été versées ;
- Le fond de renouvellement et d'extension n'était pas approvisionné ;
- Les redevances dues au service de Suivi Technique et Financier (STEFI) n'avaient pas été payées ;
- Aucun bureau n'était dédié à la gestion locale du réseau ;
- Aucun gérant n'était présent ;
- Aucune donnée technique ou de gestion liée au réseau n'était disponible sur site ;
- Une fuite importante n'est pas réparée depuis plusieurs semaines (rendement inférieur à 25%)

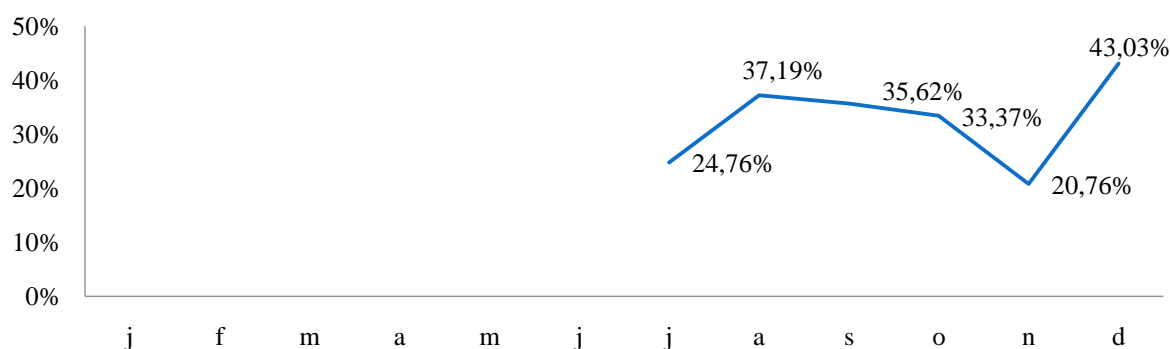


Figure 11 - Rendement du réseau de Saint-Augustin en 2018 (les données de janvier à juin ne sont pas disponibles)

Au mois d'octobre, l'entreprise a changé la conduite principale dégradée en fonte par une conduite PEHD DN90 qui passe en-dessous de la rivière de longueur de 50m. Malheureusement, le rendement du réseau n'est toujours pas bon car d'autres fuites subsistent sur les conduites de distribution.

2.6.3 Résiliation du contrat d'affermage

Etant donnée la négligence générale des obligations contractuelles, l'entreprise Momaly Felicia a été mise en demeure de régulariser la situation.

Cependant, depuis cet avertissement, le service ne semble pas s'améliorer. En mai 2019, un atelier organisé par Ran'Eau sur les problématiques du grands Sud s'est rendu à Saint-Augustin. Il a été constaté par tous les participants que le tarif de l'eau aux kiosques n'était pas respecté et que les ouvrages étaient mal entretenus (sales, robinets cassés). Le taux d'accès au service et la consommation spécifique est faible.

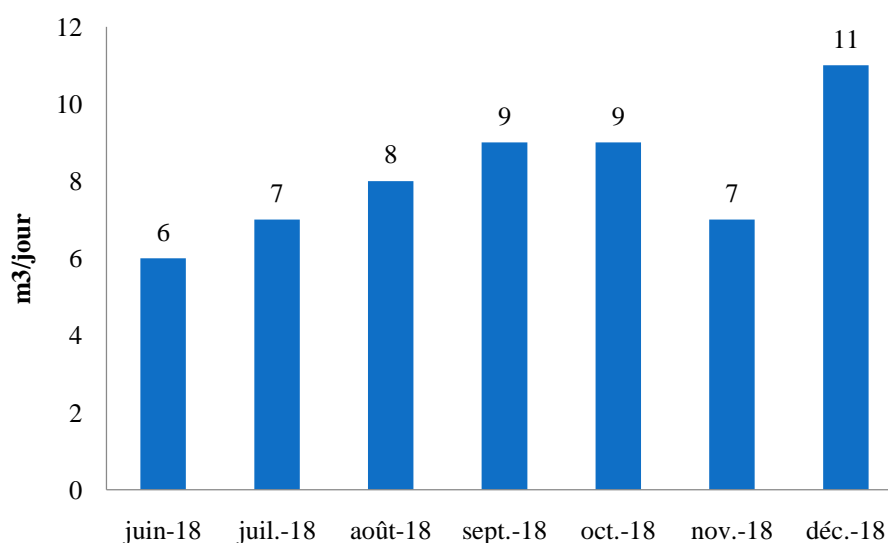


Figure 12 - Eau vendu en m3/jour à Saint Augustin deuxième semestre 2018

Le 4 Octobre 2018, Jean Pierre Mahe, directeur d'Experts-Solidaires a envoyé au MEEH demandant une résiliation concernant le contrat d'affermage de l'entreprise Momaly Felicia. Le ministère a ouvert une enquête mais les résultats n'ont pas été communiqués.

L'exploitant ne participe plus aux réunions trimestrielles maires/délégués et refuse de communiquer ses données aux agents STEFI. Une conciliation est en cours pour que le réseau soit repris par un autre gérant.

Référence : Contrat N°190-14/MIN.EAU/SG/DG/DRAA du 20 novembre 2014 portant Gestion et Exploitation du système d'alimentation en eau potable du Chef lieu de la Commune Rurale de Saint Augustin, District de Toliara II, Région Atsimo Andrefana

2.7 Tanandava Station

En 2015, suite à la demande de la Commune Rurale de Tanandava Station, la Direction Régionale chargée de l'eau constate que la population du chef lieu de ladite commune boit et utilise de l'eau suspecte des puits éparpillés dans cette localité et l'eau des canaux d'irrigation. En réponse à ce besoin, l'avant projet sommaire et l'avant projet détaillé ont été élaborés et validés, portant sur la réhabilitation et construction d'un système d'alimentation en eau potable. L'association HAMAP avait répondu favorablement pour le financement des travaux et confirmé son engagement par la signature de la convention de partenariat avec la commune rurale de Tanandava Station le 30 septembre 2018.



Photo 3 Plan de masse

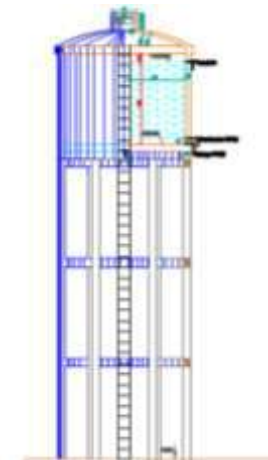


Schéma 1 : Nouveau réservoir de 50m³

Avec l'assistance technique du bureau d'étude ECLA EA recruté à cet effet, la réalisation des travaux a été répartie en trois:

- La construction du forage
- La réhabilitation du réservoir existant, construction d'un nouveau réservoir et installation d'un nouveau réseau de conduite de distribution
- L'installation d'un système d'exhaure solaire.

2.7.1 Travaux de forage

Le forage de Tanandava Station a été réalisé par l'entreprise LANOE FORAGE en décembre 2017. Situé au centre, à côté de réservoir, ce forage a un débit exploitable supérieur à 12m³/heures, couvrant suffisamment la production journalière nécessaire.

2.7.2 Travaux de réhabilitation et construction d'un nouveau réservoir

En ce qui concerne la réhabilitation et la construction du réseau, les travaux ont été divisés en deux lots.

Le Lot 1 concerne :

- la réhabilitation du réservoir de 35 m³
- la réhabilitation d'un local technique
- la construction d'un cabinet de forage
- la construction de 5 kiosques
- la construction d'une borne fontaine
- la fourniture et pose de 4880 mètres de conduite
- la construction d'une clôture du site d'exploitation

Le lot 2 consiste à construire un nouveau réservoir de 50 m³, surélevé de 12 mètres.

Un appel d'offre pour le recrutement des entreprises a été lancé le 22 octobre 2018 pour la première fois. Ce premier appel d'offre a été rendu infructueux suite au désistement de l'entreprise ERCO (1^{ère} position), malgré les trente jours d'échange et de négociation, et l'incertitude sur la capacité technique et financière de la deuxième entreprise (FENOSOA). Par la suite, une nouvelle relance d'appel d'offre a été engagée le 22 Février 2019. Cela a permis le recrutement de l'entreprise TOKY pour le lot 1 et l'entreprise STEPHANIE pour le lot 2. Ces sont des entreprises ont des expériences en construction de bâtiment et en génie civil.

Tableau 2 : Résultats de l'analyse des offres techniques du lot 1

Soumissionnaire	1 -Cania	2 - Toky	3 - Les Metis	4 - Fenosoa	5 - Vitantsoa
Note obtenue	36	67	41	48	59

Tableau 3 : Résultats de l'analyse des offres techniques du lot 2

Soumissionnaire	1 - Toky	2 - Stephanie	3 - E.T.S.L	4 - Fenosoa	5 - Vitantsoa
Note obtenue	59	61	59	48	53

D'après l'instruction aux soumissionnaires, l'ouverture de l'offre financière est conditionnée par l'obtention d'une note technique minimale de 50. Deux soumissionnaires ont obtenus cette note pour le lot 1 et quatre pour le lot 2.

Tableau 4 : Note finale lot 1

	TOKY	VITANTSOA
Note technique	67/100	59/100
Note financière	100/100	82/100
Note générale	167/200	141/200
Classement	1 ^{er}	2 ^{ème}

Tableau 5 : Note finale lot 2

	TOKY	STEPHANIE	ETSL	VINTANTSOA
Note technique	59	61	59	53
Note financière	79,3	100	78,6	65
Note générale	138,3	161	137,6	118
Classement	2 ^{ème}	1 ^{er}	3 ^{ème}	4 ^{ème}

La signature des contrats a été effectuée le 07 juin 2019. Ces contrats sont signés par le Maire de la Commune Rurale de Tanandava Station en qualité de Maître d'Ouvrage, les entrepreneurs titulaire du marché et HAMAP en tant que financeur. La Direction Régionale de l'Energie, de l'Eau et des Hydrocarbures et l'Experts-Solidaires joueront le rôle d'appuis et de contrôle de la bonne exécution des travaux ; le bureau d'étude ECLA EA assure la surveillance des travaux. Installé le 16 juin 2019, les travaux concernant le Lot1 vont durer 60 jours et 90 jours pour le Lot2.

2.7.3 Installation d'un système de pompage solaire

Le réseau de Tanandava Station sera équipé d'un système de pompage solaire d'un débit journalier de pompage minimum 67 m³/jour correspondant au besoin journalier à horizon 10 ans. L'appel d'offre ouvert n° 138/CR-TVA-ST/018 relatif au recrutement d'une société spécialisée a été lancé le 22 Octobre 2018. Quatre sociétés ont participé à l'appel d'offre : SOLARMAD, AUTARSYS, SOMECA, SQVISION. Après analyse des propositions techniques des soumissionnaires, l'offre d'AUTARSYS est jugée inadéquate. Par la suite, l'analyse des offres financières des trois autres soumissionnaires avait aboutie au choix final de la société SqVision.

Tableau 6 : Note finale installation solaire

	SOLARMAD	SOMECA	SQVISION
Note technique	50	45	45
Note financière	44	45	60
Note générale	94	90	105
Classement	2 ^{ème}	3 ^{ème}	1 ^{er}

L'entreprise SqVision est retenue pour effectuer l'installation. Le contrat est actuellement en cours de finalisation. Le système sera composé d'une pompe solaire Lorentz PU1800 C-SJ8-7, un Contrôleur Lorentz PS2-1800 et un ensemble des panneaux solaires sqVISION SQSO-C-SP300 Solar Panel 300W NEW BLACK VP 37,8V VOC 45,36V, ainsi que des accessoires. Les travaux seront réalisés

au mois d'août pour une durée de 15 jours calendaires. 5 jours supplémentaires seront accordés pour vérification de bon fonctionnement avant réception.

2.7.4 Sélection d'un déléataire

Par ailleurs, le recrutement d'un déléataire qui assurera la gestion du service d'alimentation en eau potable de Tanandava a été lancé le 31 décembre 2018 par l'appel d'offre restreinte et qui a vu la participation de deux entreprises : AINA et CAP MAD. Après analyse de la proposition technique et financière des offres, l'entreprise AINA est retenue. Le choix de cette entreprise est motivé par la clarté de sa méthodologie. Le contrat sera signé prochainement.

2.8 Ambohimahavelona

Depuis 2015, une association accompagnait la commune dans la gestion des infrastructures et du service. Les ventes d'eau sont restées très faible malgré un tarif appliqué de 50 Ar le bidon de 20L. D'après les données du STEFI 2018, il y a moins de 3 000 personnes concernées par le réseau. La recette totale sur ces trois années de gestion s'élève à 700 000 Ar seulement.

Après deux appels d'offres infructueux, et la sollicitation des entreprises par la DREEH, c'est finalement l'entreprise AINA qui a repris la gestion du réseau d'AEP d'Ambohimahavelona en Mai 2019. L'objectif de AINA est de gagner en expérience en gestion afin d'avoir un dossier pertinent pour s'attaquer à la gestion de plus gros réseaux par la suite.

Les infrastructures ont été remises en état de fonctionnement. Il y avait quelques fuites et des conduites apparentes, les robinets, compteurs et vannes étaient presque tous cassés faute d'entretien. Il n'y avait pas de dégradation majeure sur les infrastructures.

Cependant, le réseau n'est toujours pas rentable. Les recettes mensuelles sont autour de 150 000Ar. La consommation ne dépasse pas 2m³/jour. Elle est particulièrement faible à Ambiky be, Ambiky kely et Tanambao (moins de 500L/jour) en raison du faible pouvoir d'achat des ménages et de la proximité de ressources alternatives.

En Mai 2019, l'ONG PSEAU a mené une étude de capitalisation sur le projet d'Ambohimahavelona. Le rapport n'est toujours pas publié.

2.9 Appui aux acteurs locaux pour la structuration du service

2.9.1 Structuration du STEFI

2.9.1.1 Objectifs

- ✓ Appui aux nouveaux opérateurs
- ✓ Améliorer la réactivité des autorités et aide à la régulation
- ✓ Meilleure visibilité de l'évolution des performances des réseaux
- ✓ Mise en confiance des bailleurs

2.9.1.2 Activités

En Avril 2018 deux nouveaux agents ont été recrutés pour mener les activités de STEFI. Ils fonctionnent selon un planning trimestriel.

Chaque trimestre un bilan rapide est transmis aux communes et aux délégataires, chaque semestre, un rapport plus complet est élaboré avec des comparaisons entre les sites exploités. Fin 2018, 15 sites étaient supervisés par le STEFI, Juillet 2019, 20 sites sont suivis.

Un trimestre comporte :

- **30 H/jour** de mission
- **30 H/jour** de collecte, vérification et d'analyse des données
- **6 H/jour** de réunion/formation
- **10 H/jour** de rédaction des rapports/fiche bilan trimestriel
- **1 H/jour** de mise en ligne des données

Les agents STEFI font également de l'appui/conseil aux délégataires et gérants et animent les réunions trimestrielles réunissant maires et délégataires.

Chaque année, un inventaire complet des infrastructures est établi.

Les délégataires demandent souvent l'appui des agents pour l'installation de leurs nouveaux gérants.

2.9.1.3 Financements

A terme, le STEFI devrait être financé grâce à la redevance de 5% versée par les délégataires. Il était d'abord question de créer une entreprise STEFI, mais la procédure était lourde pour les agents. Les agents STEFI ont donc essayé de créer un compte en banque pour les redevances via la DREEH mais il fallait une autorisation du ministère de l'économie, impossible à obtenir en période de transition ministérielle. Avril 2019, il a donc été décidé d'utiliser directement le compte projet DREAH/ES qui sert à la gestion des projets.

Les délégataires peuvent verser les redevances à partir de Janvier 2019 par chèque, virement bancaire ou en liquide directement au bureau.

Seules les entreprises ECLA EA et AINA sont à jour sur leurs redevances STEFI jusqu'en mai 2019. Il y a donc 692 330 Ar de disponible sur le compte alors qu'il devrait y avoir 4 023 876 Ar Fin Mai 2019.

Etant donné les chiffres d'affaires des réseaux actuellement en fonctionnement, le STEFI ne peut pas être autonome en financement en prélevant uniquement 5%. Les charges estimées sont à 1 645 000 Ar par mois. Or les 5% de redevance ne rapportent actuellement que 800 000 Ar par mois environ.

2.9.1.4 Premiers résultats

- Deux agents STEFI ont été formés. Ils sont maintenant autonomes dans la gestion de leur planning et l'organisation de leurs missions ;
- Une grille d'indicateurs a été définie et une base de données Excel est régulièrement mise à jour. Les données sont mises en ligne chaque trimestre sur une google fusion table ;
- La collecte de donnée a gagné en efficacité grâce à la formation des gérants sur l'enregistrement. Ils transmettent mensuellement leur rapport par SMS ou version papier aux agents STEFI ;
- 3 Rapports trimestriels, un rapport semestriel et un rapport annuel ont été produits ;

- Les performances des réseaux en Atsimo Andrefana ont pu être comparées. Les meilleures pratiques sont identifiées et les délégataires peuvent auto-évaluer leur gestion.
- Les principales défaillances techniques et de gestion ont été identifiées

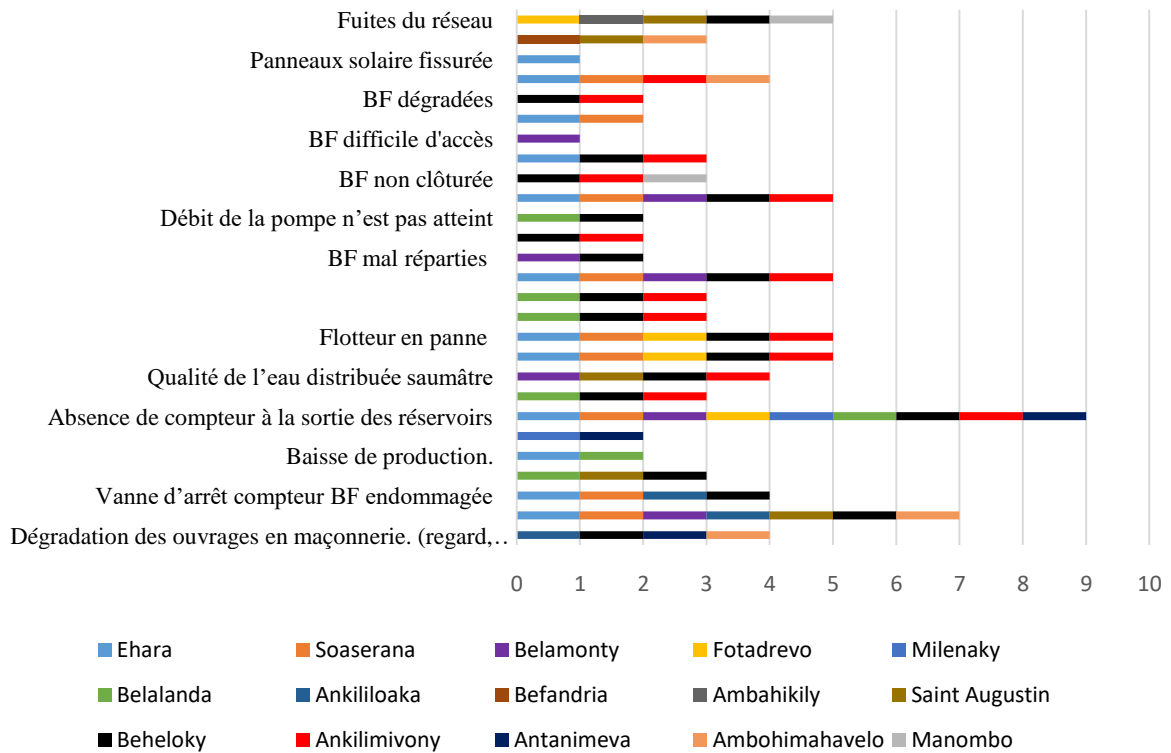


Figure 13 - Défaillances Technique des réseaux d'AEP en Atsimo-Andrefana mai 2019

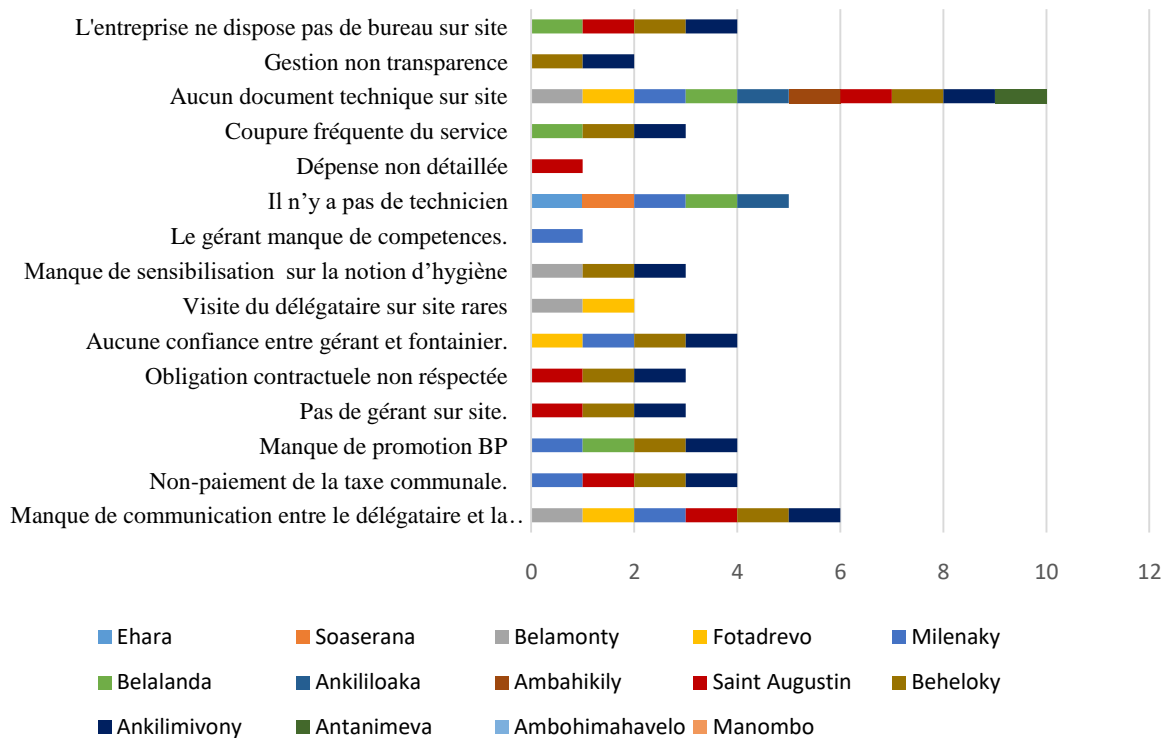


Figure 14 - Défaillances administratives, organisationnelles et financières mai 2019

- Le nombre de défaillances identifiées sur les réseaux commence à diminuer ;

- Les délégataires entre fréquemment en contact avec les agents STEFI pour des actions de sensibilisation, d'accompagnement des gérants, des questions techniques,...

Le STEFI a fait ses preuves et les délégataires et les communes ne doutent plus de sa nécessité. Les agents STEFI sont reconnus comme spécialistes.

Les performances des réseaux et les activités STEFI ont été présentées lors de la visite d'une délégation du projet Eaurizon et de l'atelier Ran'Eau.

L'UNICEF s'intéresse de près au STEFI. Un consultant, Mr Dolly, a étudié les possibilités d'une mise à l'échelle nationale.

Une réunion a eu lieu à Tananarivo le 2 Mai pour faire un point sur les différents modèles de STEFI existants à Madagascar (Atsimo Andrefana et Haute Matsiatra). La note produite pour l'institutionnalisation du dispositif a été transmise au MEEH.

2.9.2 Renforcement des capacités communales en terme de maîtrise d'ouvrage

2.9.2.1 Constat d'origine

D'après le code de l'eau, la commune est le maître d'ouvrage des infrastructures d'eau potable. Or aujourd'hui, les communes rurales ne sont pas jugées assez compétentes pour porter cette responsabilité. C'est donc le Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Hydrocarbures qui assure la maîtrise d'ouvrage déléguée en attendant que les communes montent en compétence.

Or ce sont les communes qui font face à la réalité du terrain. Face aux exploitants elles se retrouvent donc démunies. La plupart du temps, les maires ne comprennent pas les enjeux de la gestion du service. Ils ne sont pas capables de lire les rapports des agents STEFI ou de suivre les mécanismes de passation de marché. Ils ne sont pas moteurs d'améliorations sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans leurs communes.

2.9.2.2 Planning

Le programme de renforcement des communes concerne les communes où le service d'eau a été ou sera prochainement délégué à un opérateur privé par contrat d'affermage. Il y a en 28 identifiées sur toute la région pour l'année 2019.

La formation est structurée selon 6 modules. Chaque module est expliqué sur une journée, en amont de la réunion trimestrielle Maires/Délégataires.

Le premier module a été organisé en Mars 2019. Il concernait le suivi de la gestion.

Le deuxième module sur la structuration interne de la commune et la capitalisation des informations a été dispensé en juin.

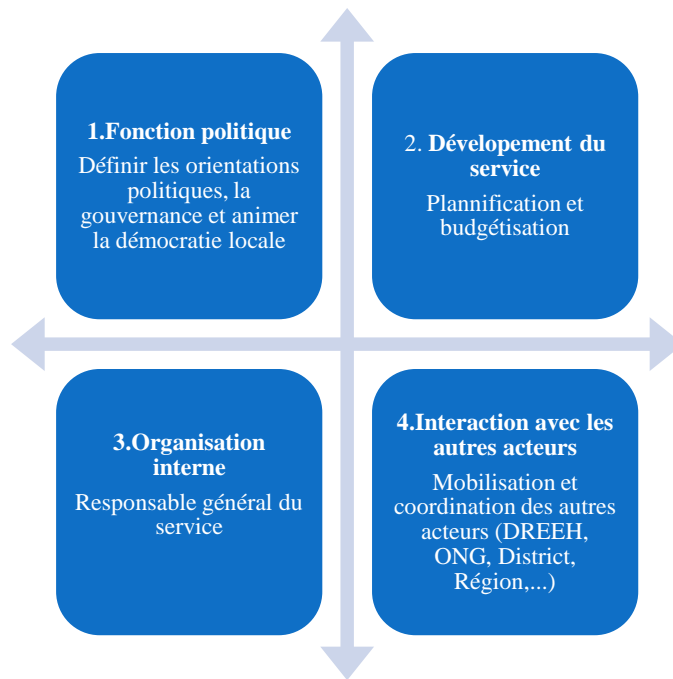
A terme, les communes ne seront toujours pas capables d'assurer elles-mêmes la maîtrise d'ouvrage mais comprendront les enjeux du suivi et les étapes de développement du service.

Pour plusieurs de ces communes, les formations se déroulent en parallèle de la mise en place des projets d'accès à l'eau. Les communes sont accompagnées par la DREEH lors de chaque étape : validation de l'APS, APD, appels d'offre, réceptions, contrats de gestion, ... Les rencontres régulières entre les communes, la DREEH et le STEFI sur terrain permettront d'approfondir la formation et de suivre les progrès des communes en terme de maîtrise d'ouvrage.

- *Référence : Compte rendu sur les activités de formations du 11, 12 et 13 mars 2019*
- *Référence : Compte rendu de l'atelier maires-délégataires sur la gestion efficace et durable d'un service public de l'eau potable du 23 Juillet 2018*
- *Référence : Plan de formation des communes à la maîtrise d'ouvrage, infrastructures et services d'eau potable, Mai 2018*

2.9.2.3 Objectifs

La maîtrise d'ouvrage est approchée suivant 4 axes :



A l'issue du programme de formation, les communes pourront :

1. Assurer le suivi du service d'eau : *Connaissance de leurs obligations et des obligations des délégataires relatives au contrat d'affermage, compréhension des indicateurs de suivi principaux évalués trimestriellement par le STEFI.*
2. Définir leur politique communale en matière d'accès à l'eau potable et assainissement: *Connaissance de l'importance de l'accès à l'eau potable et de l'assainissement et suivi du taux d'accès sur leur territoire, un objectif est fixé en matière de couverture géographique et d'utilisation de l'eau du réseau et de latrine. La politique communale est connue de la population.*
3. Budgétiser, planifier les activités et identifier les sources de financement : *Calendrier prévisionnel sur l'amélioration du service d'eau, connaissance et validation du plan d'affaire des délégataires, connaissances des entités d'appui et de financement.*
4. Structurer leur fonctionnement interne: *Identification des éléments de la commune les plus aptes à suivre les activités eau, les dossiers des projets sont archivés et transmis lors d'un changement de bureau.*
5. Adopter une démarche participative: *Les habitants sont consultés pour la définition de certaines orientations et la gestion du service. Les habitants sont moteurs de certaines actions pour l'hygiène et la santé.*

Tous les modules de formation sont traités dans le contexte d'un service de l'eau délégué à une entité privée.

2.9.3 Réunions trimestrielles Maires-Délégataires-DREEH AA

2.9.3.1 Objectif

L'an passé le constat a été fait que les délégataires communiquaient peu avec les communes. Celles-ci ne cherchaient alors plus à suivre le service de l'eau dont elles ne comprenaient pas les mécanismes. La réunion trimestrielle entre les maires et les délégataires a donc été instaurée afin de permettre aux parties prenantes d'échanger sur les problématiques et intérêts de chacun.

2.9.3.2 Mise en place

Depuis Juillet 2018, 4 réunions maires délégués ont été organisées (La réunion de Janvier 2019 a été annulée à cause des élections). Les réunions sont organisées sur une matinée, tous les maires des réseaux sous contrat d'affermage ou prochainement sous contrat d'affermages sont invités ainsi que les délégués. Les agents de la DREEH sont parfois présents.

- Juillet 2018 : L'expert Stephane Bronos et Tivokrishna Herimiandraisoa du bureau d'étude Lysa ont animés la séance. Le thème principal était la gestion professionnelle des réseaux. Ils sont revenus sur les obligations et objectifs de chacune des parties.
- Novembre 2018 : Les agents STEFI ont présenté leur premier rapport. Les performances des réseaux ont ainsi pu être comparées.
- Mars 2019 : Les agents STEFI ont mis en avant les défaillances techniques et de gestion identifiées sur chacun des réseaux. Les échanges ont portés sur le suivi et la continuité du service.
- Juin 2019 : Ce sont les délégués qui ont présenté leurs résultats et leurs objectifs appuyés par le consultant de Lysa, Tivokrishna Herimiandraisoa. Cette dernière réunion a montré de grands progrès sur la capacité des délégués à analyser leur gestion et sur celle des maires à comprendre les enjeux de l'exploitation.

2.9.4 Appui à la gestion

Le bureau d'étude LYSA Madagascar a été contracté par Experts-Solidaires pour un an afin d'appuyer les exploitants des réseaux d'AEP d'Atsimo Andrefana.

Les objectifs spécifiques de la mission sont les suivants :

- Définir un nouveau cadre de gestion et de suivi assorti d'objectifs partagés de résultat, où chaque partie est responsabilisée sur ses missions respectives et contribue à l'efficacité du service ;
- Renforcer la capacité des délégués dans la planification du service à moyen terme, l'anticipation et la tenue des échéances contractuelles, de gestion ainsi que dans la gestion financière et opérationnelle courante et d'appui marketing et commercial;
- Renforcer la capacité des gérants dans leur démarche de gestion locale, facturation, tenue des comptes, reporting, et approche commerciale vis-à-vis de la clientèle.
- Asseoir une compréhension commune envers les concepts, les méthodologies et les outils de gestion et de suivi, ainsi que les responsabilités de chaque partie prenante vis-à-vis de l'efficacité et de la durabilité des services d'eau potable ;
- Appuyer la relation entre les délégués et les agents de suivi technique et financier ;

Trois missions à Tuléar ont été effectuées en 2018/2019. Le consultant, Tivokrishna Herimiandraisoa, était accompagné par les équipes de la DREEH et les agents STEFI.

- Première mission du 19 Novembre au 13 Décembre pour établir un diagnostic individuel et détaillé des méthodes de gestions des délégués.
- Deuxième mission du 7 au 20 Avril pour appuyer les délégués dans la réalisation de leurs plans d'affaires.
- Troisième mission du 16 au 23 Juin : Animation de la réunion maire/délégué et appui aux délégués pour la présentation de leurs objectifs.

Les rapports de mission seront publiés sur le site d'Experts-solidaires.



Figure 15 - Réunion Maire/Délégué. Mr Georges de l'entreprise FENOSOA explique les enjeux liés à réception des ouvrages

2.9.5 Appui technique

Dans le cadre d'un partenariat, l'UNICEF c'était engagé à apporter un appui technique, notamment sur les détections de fuites en réseau et le fonctionnement et le paramétrage des systèmes d'exhaure. Un appui sur le plan marketing devait être proposé aux délégués également.

Pour le premier semestre, seule une formation sur la détection de fuite a été dispensée lors d'une formation gérant en Mars.

L'Expert Benoit Vandewiele a fait une rapide formation sur les systèmes d'exhaure solaire (fonctionnements et paramètres) à la DREEH le vendredi 31 Mai. Plusieurs exploitants et agents de a DREEH étaient présents.

Une réunion sur le financement des branchements privés le 19 Juin a permis de mettre en évidence les difficultés qu'ont les délégués à se procurer des compteurs de bonne qualité. Les erreurs de comptage liées à des compteurs défectueux est l'une des préoccupations principales des délégués, surtout lorsque le nombre de branchement privé augmente. Etaient présents à la réunion :

- Herimampionona RANDRIANLAINA, RSE DREEH Atsimo Andrefana
- Camille MARCONNET, Assistante technique à la DREEH Atsimo Andrefana
- Odvick HERINIAINA, Agents STEFI
- Mr Henri, directeur de l'entreprise TIANA
- Théophile NOARIJANONA, directeur de l'entreprise ECLA EA
- Tivokrishna HERIMIANDRAISOA, Consultant du bureau d'étude LYSA
- Un représentant de l'entreprise MILLENIUM
- Une représentante de l'entreprise CAP MAD

3 Volet Assainissement

3.1 Objectifs

Le projet assainissement emploie une méthode de marketing sociale pour promouvoir l'utilisation et installer des latrines dans les communes d'Ankililoaka et d'Ambahikily.

3.2 Méthodologie

Le projet s'appuie sur deux axes :

- ➔ Subventions pour la confection et poses des buses et des dalles de l'ordre de 40€ (160 000 Ar) par latrines.

Le modèle choisi est celui d'une toilette à deux fosses composées chacune de 3 buses en béton et de deux dalles. La forme des dalles à peu a peu été adaptée.



Figure 16 – Latrine en cours de réalisation à Ambahikily. A gauche la bénéficiaire, à droite Gildas, consultant assainissement.

- ➔ Un consultant sur chaque site en charge de l'encadrement des maçons locaux, du marketing social et de l'enregistrement des commandes.

Gildas Rebata RALAHADI, ancien ACC (Agent de Coaching Communal) de l'UNICEF à Manombo, a été engagé en Mai 2018 et placé à Ambahikily. Il a d'abord recruté des maçons locaux.

En parallèle de Gildas, un autre consultant, Charles, à été recruté pour mener les activités sur Ankililoaka. A la fin de sa période d'essais, ses résultats n'étant pas à la hauteur des objectifs, son contrat n'a pas été prolongé. Suite à l'appel à candidature lancé fin Août 2018 pour le poste de consultant à Ankililoaka, nous avons reçu 36 candidats pour des entretiens de 10 minutes. Seuls 6 candidats ont été retenus pour le deuxième entretien de 45 minutes. Parmi eux, nous avons recruté Tsitantara, étudiant en économie ayant également suivi la formation d'ACC de l'UNICEF.

A partir de novembre 2018, les activités de marketing social ont été densifiées et diversifiées : radio, projection vidéo, réunions dans les Fokontany, affichage, flyers,...

Fin septembre, nous avons fait le constat que les consultants recrutés étaient motivés, innovants dans leurs approches. Afin de les encourager dans leurs prises d'initiatives, il leur a été demandé de

rédiger et de budgétiser un plan marketing sur la base duquel de nouvelles activités de communication ont été financées.

- ➔ Achat d'un vidéo projecteur pour la DREAH AA, il est partagé entre les deux consultants.
- ➔ Mise en place de stratégies de marketing social pour chacun des sites
- ➔ Rédaction de rapports d'activité détaillés

Leur proximité avec la population leur a permis de convaincre rapidement les locaux.

3.3 Résultats

Fin Juin 2019, 496 latrines sont achevées ou en cours d'élaboration à Ambahikily contre 366 latrines à Ankililoaka soit un total de 862 latrines pour un objectif de 1000 latrines (86%). Depuis le mois de Mai, la communication est axée sur la construction de super structures (environ 20% des ménages ont déjà construit la superstructure). Une vérification des latrines aura lieu prochainement.

4 Activités transversales

4.1 Journée Mondiale du Lavage des Mains avec du Savon et Journée mondiale des Toilettes à Ankililoaka

La journée mondiale du lavage des mains avec du savon a été couplé avec la journée mondiale des toilettes. Ces deux journées ont été célébrées à Ankililoaka par la DREEH et ses partenaires. ACF (Action Contre la Faim) a organisé un jeu de l'oie sur les questions de l'hygiène, PSI a appuyé logistiquement pour la projection vidéo,...

De jeunes slameurs de Tuléar, contactés par Experts-solidaires, ont mis en scène des textes sur l'assainissement en l'hygiène. Les responsables de marketing social de l'assainissement Tsitantara et Gildas ont animés la journée.

Le délégataire d'Ankililoaka en a profité pour exposé un modèle de branchement privé et prendre les premières commandes.

4.2 Participation aux assises de la coopération décentralisée

Les assises de la coopération décentralisée ont eu lieu en octobre 2018 à Fianarantsoa. Les équipes d'Experts-Solidaires et de la DREEH en ont profité pour présenter les progrès fait qu'en a la maîtrise d'ouvrage communale en Atsimo Andrefana. Aujourd'hui, dans la région, les contrats de travaux sont portés par les maires.

Les autres participants ont témoigné des difficultés qu'ils avaient à maîtriser et faire valoir les contrats signés par le MEEH. En effet, le MEEH n'accepte que rarement de résilier les contrats. Les communes n'ont pas de moyen de pression face aux exploitants.

4.3 Visite d'échange avec les acteurs du grand Lyon

En Mai 2019, une délégation du projet Eaurizon, basé à Fianarantsoa a visité les projets. Il s'agissait de faire découvrir aux maires de la région Haute Matsiatra et aux agents communaux chargés de l'EAH. Les agents de Marketing social et les agents STEFI ont accompagné la délégation et présenté les activités.

4.4 Atelier Ran'Eau sur les besoins des acteurs du Grand Sud

L'ONG Ran'Eau a organisé un atelier pour échanger sur les besoins et enjeux des acteurs de l'eau dans le grand Sud Malgache. Experts-Solidaires a participé activement à la préparation des activités et des thématiques.

Chaque partenaire a eu l'occasion de présenter ces activités et expériences. L'atelier s'est conclu par la visite du site de Saint-Augustin et de Belalanda. La question de la gestion en affermage a été abordée par de nombreux partenaires.

4.5 Célébration de la Journée Mondiale de l'Eau 2019

La célébration de la journée mondiale de l'eau à Atsimo Andrefana a été marquée par la conférence débat au niveau de l'université de Toliara. La conférence a été centrée sur les métiers de l'eau. Elle a vu la participation active d'Experts-Solidaires, de l'UNICEF, d'ACF, de WASUP, de CRS, de l'entreprise ECLA EA et de la Direction chargée de l'eau dès sa préparation à sa réalisation. Les thèmes et les intervenants étaient :

Thèmes	Intervenants
<i>Cadre légal et institutionnel du secteur eau potable</i>	REBERE Mallogia Rolland, Chef de Service Administratif et Financier de la DREEH Atsimo Andrefana
<i>Financement et accompagnement d'un projet eau</i>	Claudine JACQUEMET, Coordinatrice ACF
<i>Le métier d'un hydrogéologue</i>	RANAIVOSON Tahirisoa Directeur Régional de l'Eau de l'Assainissement et Hygiène Atsimo Andrefana
<i>L'hydraulique</i>	RAKOTOMALALA Maminirina Wash, unicef Region Atsimo Andrefana
<i>Entreprenariat dans la construction d'infrastructures d'eau potable et la gestion du service de l'eau</i>	ZAFINDRIANONY Noarijaona Théophile, Directeur de l'entreprise ECLA EA
<i>Sensibilisation et communication sur l'utilisation de l'eau</i>	Mamitiana A. RAZAFIMANANTSOA Project Manager au sein de WASUP



Photo 4 : Affiche concernant la conférence

Cependant, une pluie tropicale a fait fuir une partie du public. On ne compte qu'une trentaine de participants sur la conférence.